



A QUAND LA CLASSIFICATION ???

Ce vendredi 18 octobre 2024, un des nôtres a encore failli laisser sa vie sur les coursives nantaises.

Un détenu **schizophrène**, auteur d'une **prise d'otage** en 2022 à la maison d'arrêt d'Angers puis d'une **lourde agression** sur personnel à la maison d'arrêt de la Roche-sur-Yon a récidivé ce matin.

Placé à l'isolement de la maison d'arrêt de Nantes suite à son transfert de la Roche-sur-Yon il venait d'arriver au QCD de Nantes le 2 octobre.

Le QCD de Nantes, établissement vétuste ou vont démarrer des travaux sur le secteur du quartier disciplinaire pour plusieurs mois.....

A l'ouverture de la porte lors de l'appel de 7h00 ce détenu **repéré pour ses troubles mentaux s'est rué sur notre collègue du quartier arrivant avec une fourchette pour l'agresser**. Après être parvenu à le repousser le détenu l'a alors **frappé avec ses poings au visage** avant de **tenter de l'étrangler** après que tous deux soient tombés au sol.

Les renforts arrivés permettront de maîtriser l'individu en attendant l'arrivée des ELSP pour le conduire en cellule disciplinaire.....au QMA.

Le syndicat local **FO** justice du CP de Nantes **félicite l'ensemble des personnels pour leur professionnalisme et courage**.

Le syndicat local **FO** justice du CP de Nantes **s'interroge sur l'affectation d'un tel profil sur un établissement inadapté à ce type de profil relevant de la psychiatrie et nécessitant une prise en charge adaptée au vu de ses antécédents et en sus dans un établissement en travaux**.

Le syndicat local **FO** justice du CP de Nantes **apporte son soutien à notre collègue victime de cet individu et espère un sursaut de notre Administration**.

SLP **FO** Justice CP Nantes
Le : 18/10/2024

